



et en Pays Beaujolais

INVITATION - Assemblée générale 2023

Cette association a pour but : la préservation et l'amélioration du cadre de vie du village du Bois-d'Oingt. Elle intervient en exerçant tout droit de défense et d'action pour l'amélioration de l'environnement, de l'habitat, de l'urbanisme, de la protection de la nature et de la qualité de vie.

Samedi 4 mars 2023 à 10 h – au siège de l'association - **Le Bois-d'Oingt**

169, rue Peignaux-Dame 69620 – Val d'Oingt

Approbation du CR de l'assemblée générale 2022

Rapport financier de l'année 2022 (Rémy Dubost). Montant de la cotisation 2023 : 12 € (20 € pour les couples).

Rapport d'activité de l'année 2022 (Marie-France Rochard)

Projet de budget 2023.

L'association prendra en charge des dépenses de fournitures pour la remise en état des livres de l'ancienne Bibliothèque populaire du Bois-d'Oingt. Dépenses pour les activités de conférences, d'expositions et de recherches.
- Désignation de membres pour le Conseil d'administration (6 membres à l'heure actuelle) – appel à candidatures pour le remplacement du trésorier.

Cadre de vie et patrimoine - Action contre l'implantation du pylône Free au Bois-du Sud- (rappel)

Accessibilité - Bibliothèque et culture pour tous les âges – Quels moyens et quelles priorités pour une bibliothèque au Bois d'Oingt ?

Projets d'expositions et de visites. Projet de publication (quelle forme ?)

Compte-rendu des activités inter-associations = fédération Patrimoine des Pierres dorées et projets 2022-2023
Questions diverses

Est joint à cette convocation un bulletin d'adhésion pour l'année 2023

Le Bois-d'Oingt, 20 février 2023

La présidente : Marie-France Rochard

Procuration

Je soussigné(e).....

Adhérent(e) de l'association « Bien vivre au Bois-d'Oingt et en Pays Beaujolais »

Donne procuration à

Pour voter en mon nom à l'Assemblée générale du 4 mars 2023

signature